

RENSEIGNEMENTS

INSCRIPTION SCOLAIRE 2026/2027

◆ Ne concerne pas les enfants qui entreront en PS ou en CP en septembre 2026

☺ **FEUILLE A RENDRE IMPERATIVEMENT AVANT LE 01 JUIN 2026**
AU SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES & PERISCOLAIRES
ESPACE SAINT-EXUPERY ou dans la boîte à lettres à disposition,
Située près de l'abris à vélo, côté grand parking libellée « sports et associations »

► **ENFANT :** Nom : _____ Prénom : _____

Sexe : F ☐ M ☐ Date de naissance : _____ Département de naissance : _____

➤ Classe au 1^{er} septembre 2025 : MS ☐ GS ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2 ☐

► **PARENTS :**

➤ Nom du responsable légal 1 : Mr ☐ Mme ☐ _____

 Dans le cas d'un divorce, merci de fournir la copie du jugement

➤ Lien de parenté avec l'enfant : Père ☐ mère ☐ tuteur ☐ _____

➤ Situation matrimoniale des parents de l'enfant :

Mariés ☐ Vie maritale ☐ Pacsés ☐ Célibataire ☐ Séparés ☐ Divorcés ☐ Veuf (Vve) ☐

	RESPONSABLE LEGAL 1	RESPONSABLE LEGAL 2
NOM & PRENOM		
ADRESSE		
 PORTABLE		
 EMAIL		
*NUMERO ALLOCATAIRE OBLIGATOIRE	CAF N° : _____ Joindre une attestation de Quotient Familial	CAF N° : _____ Joindre une attestation de Quotient Familial
ASSURANCE SCOLAIRE	Nom de l'assureur et numéro du contrat : _____	Nom de l'assureur et numéro du contrat : _____
Percevez-vous l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ?	Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐

* Sans ce numéro d'identification, permettant de consulter le montant du Quotient Familial des familles, la facturation des repas pris au restaurant scolaire et des temps périscolaires, sera établie d'après la tranche la plus élevée du QF.

► **Autorisations** : les enfants sont susceptibles d'être pris en photo ou filmés dans le cadre des activités périscolaires. Les photos, films et enregistrements audio sur lesquelles figurent mon (mes) enfant(s) pourront être reproduits par la Mairie ou la presse en partie ou en totalité sur tout support (internet, supports municipaux ou autre support de presse), sans que cela occasionne une demande ultérieure de rémunération de ma part.

☐ **J'AUTORISE** ☐ **JE N'AUTORISE PAS** la municipalité de Saint-Marcel à prendre en photo ou à filmer mon enfant lors des temps périscolaires (accueil du matin et/ou du soir et restaurant scolaire).

☐ **J'AUTORISE** ☐ **JE N'AUTORISE PAS** le service périscolaire à maquiller mon enfant lors des ateliers périscolaires

☐ **J'AUTORISE** les personnes suivantes à venir chercher mon enfant à l'accueil périscolaire (en dehors des parents)

NOMS	PRENOMS	N° TELEPHONE	Lien de parenté avec l'enfant

☐ **J'AUTORISE** ☐ **JE N'AUTORISE PAS** la commune de Saint-Marcel à consulter mon compte allocataire pour vérifier le quotient familial, servant à la facturation des repas pris au restaurant scolaire et aux accueils périscolaires.

► **Santé de l'enfant** :

Nom du médecin traitant : _____ . Téléphone : _____

➤ Votre enfant est-il suivi pour un problème de santé pouvant nécessiter un traitement d'urgence ?

Non ☐ Oui ☐

Si oui, préciser lequel : _____

➤ Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) existe-t-il ou est-il en cours ? Non ☐ Oui ☐

☐ **J'AUTORISE** ☐ **JE N'AUTORISE PAS** la municipalité de Saint-Marcel à prendre toutes les mesures rendues nécessaires (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) par l'état de santé de mon enfant.

► **Informations** :

➤ Pour participer aux activités du périscolaire et/ou déjeuner au restaurant scolaire, **l'inscription administrative préalable est obligatoire** à chaque rentrée scolaire. Elle demeure toutefois possible en cours d'année scolaire.

➤ Tout changement de coordonnées en cours d'année scolaire (domicile, téléphone, situation familiale, etc.) doit être signalé OBLIGATOIREMENT auprès du service des affaires scolaires et périscolaires.

➤ Une facture détaillant les prestations périscolaires (restaurant scolaire et/ou accueils périscolaires), est établie à chaque fin de période scolaire (environ toutes les 6 semaines). Les différentes modalités de règlement sont indiquées en bas de la facture. Seul le service du Trésor Public est habilité à recevoir les paiements des factures.

➤ La Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure (CAF) participe au financement du service périscolaire.

Je soussigné(e) _____, responsable légal de l'enfant, atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur cette fiche et, m'engage à prévenir le service des affaires scolaires et périscolaires de tout changement administratif à venir.

Le _____ **Signature des parents ou du représentant légal**



INSCRIPTION 2026-2027

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DES ECOLES

(Accueil du matin et/ou du soir)

😊 A ne remplir que si vous avez besoin d'inscrire votre enfant aux accueils du matin et/ou du soir

► **ENFANT :** Nom : _____ Prénom : _____

Niveau de classe au 1^{er} septembre 2026 : PS ☐ MS ☐ GS ☐ / CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2 ☐

► **Détails des besoins :** Je soussigné (e) _____ titulaire de l'exercice de l'autorité parentale, pour l'enfant cité ci-dessus, souhaite l'inscrire à l'accueil périscolaire,

A compter du : _____ Rappel : pas d'accueil du matin le jour de la rentrée scolaire de septembre

➤ Toutes les semaines ☐ Toutes les semaines paires ☐ Toutes les semaines impaires ☐

➤ Ou au planning ☐ = La famille s'engage à communiquer **PAR ECRIT au plus tard le JEUDI MIDI pour la semaine à venir** ses besoins à l'adresse suivante : scolaire@marcel27.fr Merci de mentionner systématiquement nom, prénom et classe de l'enfant et s'il s'agit de l'accueil périscolaire du matin et/ou du soir.

ACCUEIL DU MATIN - de 7h00 à 8h30 **ACCUEIL DU SOIR - de 16h30 à 18h30**

☐ Lundi

☐ Mardi

☐ Lundi

☐ Mardi

☐ Jeudi

☐ Vendredi

☐ Jeudi

☐ Vendredi

✍ En cas de changement urgent, merci de prévenir jusqu'à 17h00 le service des affaires scolaires et périscolaires au 09-62-10-12-56 ou le 06.21.23.02.08 après 17h00 exclusivement.

■ Documents à fournir avec ce dossier pour valider l'inscription de l'enfant :

Copie du carnet de vaccinations (2 pages) ☐ Attestation d'assurance scolaire 2026/2027 ☐

Attestation de Quotient Familial (à demander à la Caisse d'Allocations Familiales) ☐

Les tarifs sont votés par délibération du Conseil Municipal.

Le calcul de la tarification est réalisé sur la base du Quotient Familial (QF) de chaque famille, fourni par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Les familles doivent fournir leur numéro d'identification ou une attestation mentionnant le montant du Quotient Familial et, s'engagent à communiquer tout changement de situation au service des affaires scolaires & périscolaires de Saint-Marcel. A défaut, la tarification la plus élevée sera appliquée sur les factures émises par le service communal.

Je soussigné(e) _____ représentant légal de l'enfant, atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur cette fiche et, m'engage à prévenir le service des affaires scolaires et périscolaires de tout changement administratif à venir.

Le : _____ **Signature des parents ou du représentant légal**



INSCRIPTION 2026-2027 AU RESTAURANT SCOLAIRE

😊 Ne remplir ce formulaire que si vous souhaitez inscrire votre enfant au restaurant scolaire

NOM DE L'ENFANT _____		Prénom _____	
Niveau de classe au 1 ^{er} septembre 2026 :			
PS ☐	MS ☐	GS ☐	CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2 ☐
Tous les LUNDIS ☐	Tous les MARDIS ☐	Tous les JEUDIS ☐	Tous les VENDREDIS ☐
➤ Toutes les semaines de l'année scolaire ☐ Les semaines paires ☐ Les semaines impaires ☐			
➤ Au planning ☐ = La famille s'engage à communiquer PAR ECRIT au plus tard le JEUDI MIDI pour la semaine à venir les dates de repas de l'enfant. En cas d'absence de planning, l'enfant ne sera pas inscrit.			
➤ Type de repas :			
Repas standard : OUI ☐ NON ☐			
Repas sans porc : OUI ☐ NON ☐ (substitut de repas)			
Repas sans viande : OUI ☐ NON ☐ (aucun substitut de repas)			
➤ Votre enfant suit-il un régime alimentaire pour raisons médicales ? : OUI ☐ NON ☐			
➤ Votre enfant est-il suivi pour un problème de santé pouvant nécessiter un traitement d'urgence ? OUI ☐ NON ☐			
Si la réponse est OUI dans ces deux cas, l'accès au restaurant scolaire n'est envisageable qu'avec un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) . Pour ce faire, vous devez IMPERATIVEMENT CONTACTER LA DIRECTRICE de l'école de votre enfant AVANT la prochaine rentrée scolaire.			
✍️ L'inscription au restaurant scolaire ne pourra se faire SANS ce document signé par toutes les parties concernées.			

➤ Documents à fournir avec ce dossier pour valider l'inscription de l'enfant :

Copie du carnet de vaccinations (2 pages) ☐ Attestation d'assurance scolaire 2026/2027 ☐
 Attestation de Quotient Familial (à demander à la Caisse d'Allocations Familiales) ☐

Les tarifs sont votés par délibération du Conseil Municipal.

Le calcul de la tarification est réalisé sur la base du Quotient Familial (QF) de chaque famille, fourni par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Les familles doivent fournir leur numéro d'identification ou une attestation mentionnant le montant du Quotient Familial et, s'engagent à communiquer tout changement de situation au service des affaires scolaires & périscolaires de Saint-Marcel.

A défaut, la tarification la plus élevée sera appliquée sur les factures émises par le service communal.

Je soussigné (e) _____, responsable légal de l'enfant, atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur cette fiche et, m'engage à prévenir le service des affaires scolaires et périscolaires de tout changement administratif à venir.
 Je déclare avoir reçu, lu et approuvé le règlement intérieur du restaurant scolaire.

Le _____ Signature des parents ou du représentant légal